

0440049P  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ARISTIDE BRIAND  
19 RUE LOUIS BLANC  
44262 NANTES CEDEX 2  
Tel : 0240350550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités d'élection des représentants des parents d'élèves

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2022

Réuni le : 03/10/2022

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Décret n° 2019-838 du 19 août 2019 portant diverses mesures de simplification pour le MEN

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide des modalités d'élection des représentants des parents d'élèves.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

ELECTIONS PARENTS - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide des modalités d'élection des représentants des parents d'élèves : le vote sera désormais uniquement par correspondance. Le vote par correspondance peut être acheminé par voie postale ou transmis directement par l'élève sous pli fermé.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0